

**MOTION COMMUNE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE
ROUBAIX, TOURCOING ET WATTRELOS
Sur le Groupement Hospitalier de Territoire Lille Métropole**

Chacune de nos trois villes dispose sur son territoire d'un Centre Hospitalier, dont chacun s'accorde à reconnaître la qualité des soins qui y sont prodigués, celle des équipes médicales et des personnels qui y travaillent et l'importance de chacun de ces établissements pour l'accès aux soins des habitants de nos communes et des villes alentour.

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, et notamment son article 107 relatif à la constitution obligatoire de Groupements Hospitaliers de Territoire, complétée par le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016, impose la mise en place d'un Groupement Hospitalier de Territoire où participeraient nos établissements, mais dont le périmètre est à valider.

Compte-tenu des coopérations déjà existantes entre nos 3 Centres hospitaliers dans la Communauté Hospitalière de Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, la transformation de celle-ci en Groupement Hospitalier de Territoire aurait spontanément pu recueillir l'assentiment des élus et des équipes des trois hôpitaux.

Mais nous savons aussi les enjeux décisifs de la concurrence d'un secteur hospitalier privé en pleine restructuration sur notre métropole et la nécessité de renforcer sur celle-ci le service public hospitalier, et pour cela de conforter nos plateaux techniques et nos équipes médicales et nous doter de projets médicaux cohérents. C'est donc avec responsabilité que les trois maires de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, présidents des Conseils de Surveillance des trois hôpitaux ne s'opposent pas à la constitution d'un Groupement Hospitalier de Territoire "Lille Métropole-Flandre Intérieure" regroupant 10 établissements dont le Centre Hospitalier Régional de Lille est l'établissement support.

Responsable, ce choix cependant a pour souci premier de défendre une offre de soins de qualité et de proximité, adaptée aux besoins spécifiques des habitants des 3 villes. Mais quoique responsable, ce choix n'est pas sans réserves. Ainsi, les conseils municipaux de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos :

➤ revendiquent que le GHT nouvellement constitué doive **maintenir un accès aux soins de proximité** et un service public de qualité pour tous, sur les villes de Roubaix, Tourcoing, et Wattrelos ;

➤ sont attachés à ce que, dans ce nouveau GHT, soit **garantie une gouvernance reposant sur l'équilibre**, le respect mutuel, et la prise en considération de chaque établissement hospitalier et de chaque territoire de santé ;

➤ réclament que, pour cela, l'Agence Régionale de Santé soit vigilante pour la **préservation de l'autonomie fonctionnelle et de décision**, de chaque hôpital, et veille à ce que l'établissement support sache mettre en œuvre la souplesse de gestion nécessaire pour que le GHT de 10 établissements ne soit pas synonyme de plus d'éloignement et de rigidité dans le fonctionnement quotidien des hôpitaux.

➤ exigent que **le projet médical du GHT soit réellement partagé**, où les projets médicaux des trois établissements confortent leurs pôles de compétences, et soutiennent pour chacun d'eux le développement de nouvelles filières d'avenir, qui tiennent compte des caractéristiques spécifiques de santé de la population de notre agglomération de Roubaix-Tourcoing-Wattrelos.